

12/19/01

Musées Royaux  
de  
Peinture et de Sculpture  
de  
Belgique

N°... Hors ser.

Objet:

Annexe

Expédié le .....

A M. Jules Van Malderen

H. Rue au Sou

S.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission Directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, d'un tableau qui ... fait ... l'objet de ... notre ... lettre ... du ... ct ...

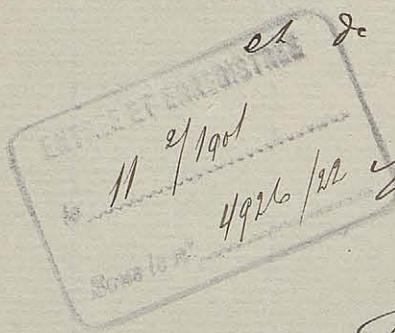
Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, N° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veuillez agréer, M. ..., l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,  
Le Secrétaire,

Bruxelles, le 11 février 1901.

A Messieurs les President & Membres de la  
Commission Directrice des Musées royaux de peinture  
et de sculpture, à Bruxelles



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous offrir, pour  
le prix de trois mille francs, un tableau original  
de Ribera, dit l'Espagnole, et représentant  
Saint André l'apôtre, un des sujets favoris  
du grand artiste.

Cette toile, peinte dans la second manière  
du maître, a été découverte en décembre 1842  
dans un corridor du séminaire des jésuites à  
Sorrente, près de Naples, et a été acquise alors  
à un prix beaucoup plus élevé que celui que  
je demande.

En attendant votre décision, je vous  
présente, Messieurs, l'assurance de ma  
considération la plus distinguée.

J. van Malderghem  
(Archiviste de la Ville de Bruxelles)

(26 Rue Anoul, à Ixelles)